



SNUipp -FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



F.S.U.

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale dans l'Education Nationale.

Jeudi 22 mai 2014

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

Adhérer en ligne : <https://adherer.snuipp.fr/68>

SOMMAIRE

- 1) Dès maintenant, syndiquez-vous pour l'année 2014-2015.
- 2) Exeat du Haut-Rhin vers les Bas-Rhin : actions récompensées !
- 3) Déclaration du SNUipp-FSU 68 en CAPD du 19 mai
- 4) Pétition nationale : nos priorités pour réussir l'école !
- 5) Mouvement 2014 - deuxième phase et ajustements : fiche syndicale de contrôle
- 6) Modalités complémentaires sur l'organisation des rythmes scolaires
- 7) Contre l'homophobie : oui, l'école doit s'engager !

1) Dès maintenant, syndiquez-vous pour l'année 2014-2015.

L'année touche à sa fin mais vous aimeriez soutenir les actions du SNUipp-FSU en y adhérant.

L'adhésion valant pour une année scolaire nous vous proposons de vous syndiquer **dès à présent pour l'année 2014-2015**. Bien entendu, l'adhésion prendra effet immédiatement.

Alors, plus d'hésitation, syndiquez-vous au SNUipp-FSU !

Plusieurs possibilités vous sont offertes :

- L'adhésion en ligne (quelques clics suffisent) : <https://adherer.snuipp.fr/68>
- L'adhésion par courrier : paiement
 - par prélèvements mensuels (de novembre 2014 à avril 2015)
 - par chèques (unique ou multiples)

Le bulletin 2014-2015 ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

2) Exeat du Haut-Rhin vers les Bas-Rhin : actions récompensées !

Suite aux actions menées avec le SNUipp-FSU 68, la répartition pour la nomination des futurs PES ayant obtenus le concours exceptionnel est passée de 60/40 à 50/50 (Bas-Rhin/Haut-Rhin).

Cela permet donc à 16 personnes d'obtenir l'ineat/exeat cette année et de rentrer dans le Bas-Rhin.

Le critère retenu par l'administration sera le barème des permutations informatisées pour **les gens avec enfants**.

C'est un premier pas, il faudra continuer à se battre l'année prochaine pour élargir les critères.

Si vous n'avez pas encore fait votre demande d'ineat/exeat, **vous avez jusqu'au 31 mai 2014** pour l'envoyer à la DSDEN. **Lettres types ici** : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article98>

Pensez à nous envoyer une copie.

Des cas particuliers pourront encore être étudiés plus tard...

N'hésitez pas à nous appeler pour tout renseignement complémentaire.

3) Déclaration du SNUipp-FSU 68 en CAPD du 19 mai

En introduction à la CAPD du 19 mai 2014, le SNUipp a rappelé ses positions sur trois thèmes d'actualité (mouvement, rythmes, formation CAPA-SH).

La déclaration ici : <http://68.snuipp.fr/IMG/pdf/liminaire.pdf>

4) Pétition nationale : nos priorités pour réussir l'école !

Faire réussir tous les élèves constitue notre engagement quotidien et la mission qui nous est confiée par la nation. Depuis deux ans, nous attendons les moyens concrets pour répondre à cette ambition. Or, le ministère a choisi de donner la priorité à une réforme des rythmes comme levier principal de la lutte contre l'échec scolaire et de la réduction des inégalités. Tout a été fait à l'envers.

SIGNEZ ET FAITES REMONTER CETTE PETITION en nous l'envoyant.

La pétition : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3212>

5) Mouvement 2014 - deuxième phase et ajustements : fiche syndicale de contrôle

Calendrier de la deuxième phase

- ▶ Jeudi 12 et vendredi 13 juin 2014 : CAPD - priorités, maintien sur postes.
- ▶ Jeudi 3 juillet et lundi 7 juillet 2014 : CAPD 2ème phase informatisée et 3ème phase manuelle

Phase d'ajustements

- ▶ Mercredi 27 Août 2014 : CAPD - phase manuelle.

Pour nous permettre de suivre au plus près vos souhaits, renvoyez-nous vos **fiches syndicales de contrôle**.

La fiche ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3206>

6) Modalités complémentaires sur l'organisation des rythmes scolaires

La mise en œuvre du décret complémentaire sur les rythmes scolaires suscite des questions des écoles et des collègues.

Comment se détermine le conseil d'école en cas de nouveau projet ?

Quel est le rôle de l'IEN dans le projet ?

Un maire peut-il refuser d'appliquer la réforme des rythmes scolaires ?

Quelle est la démarche à suivre ?

Toutes les réponses ici : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3210>

7) Contre l'homophobie : oui, l'école doit s'engager !

A l'occasion du 17 mai, journée internationale de lutte contre l'homophobie, le collectif éducation contre les LGBTphobies en milieu scolaire réaffirme l'urgence de lutter contre toutes les formes de discrimination.

Pour le collectif (FCPE, Fep-CFDT, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT, Sud éducation, UNEF, FIDL, UNL)

« C'est bien le rôle de l'école d'alléger le poids des déterminismes pour favoriser l'émancipation de tous les élèves et jeunes dont la personnalité est en construction. »

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3207>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>